Chanterelle

Mensuel d'informations municipales de la ville de Chantepie

N° 120 mars 2012

le magazine

Un développement équilibré et maîtrisé

- le SCoT et le PLU -

Ville de Chantepie

infos pratiques

Permanences du Maire

Grégoire Le Blond, Maire :
- Vendredi 16 mars de 14h à 16h
- Mercredi 21 mars de 9h30 à 11h30
- Mardi 27 mars de 14h à 16h
- Vendredi 6 avril de 10h à 12h

Contact : 02 99 41 04 94

Permanences des adjoints

Monsieur Jean-Yves Gommelet, adjoint aux Transports, Sécurité, Infrastructures :
samedi matin 10 mars 2012.

Monsieur Yvan de Portzamparc, adjoint aux Sports :
samedi matin 17 mars 2012

Yvonnick David, adjoint aux Finances :
samedi matin 31 mars 2012.

Martine Lebrun, adjointe à la Jeunesse, Personnes âgées, Handicap :
samedi matin 7 avril 2012.

Merci de prendre rendez-vous au 02 99 41 42 33

Horaires mairie

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et
de 13h à 16h45
Le jeudi de 8h45 à 12h
et de 13h à 18h
Le samedi de 8h45 à 12h
(permanence État-civil)

44 avenue André Bonnin
BP 87222
35572 Chantepie Cedex
Tél. 02 99 41 42 33

Point Accueil Emploi (P.A.E.)

13 place des Marelles
Immeuble Pollux (1er étage)
Tél. : 02 99 41 07 95
Fax : 02 99 41 43 81

Ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 11h30, sans rendez-vous.
Vous recherchez un emploi, un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, un conseil, le Point Accueil Emploi, un service de proximité, peut vous aider.

• **Demandeurs d'emploi, nous mettons à votre disposition :** les offres du Pôle Emploi, locales, les formations disponibles, de la documentation, un matériel informatique (ordinateurs, Internet, Minitel, photocopieur). **Nous vous proposons:** une aide à la rédaction de votre CV, un service de location de mobylettes, Loca'Mob (mobylette pour les personnes ayant trouvé un emploi sans moyen de transport).

La Mission Locale

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans avec ou sans qualification sortis du système scolaire, à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation ou d'un emploi.
Le conseiller vous aide à construire votre projet, à trouver une réponse à votre situation (logement, financement d'un projet, démarches liées à la santé).

La Mission Locale assure ses permanences au Point Accueil Emploi sur rendez-vous.

Les prochaines permanences se tiendront le vendredi 9 mars, les jeudis 15, 22 et 29 mars et le vendredi 6 avril, de 9h à 12h. S'adresser au PAE pour prendre un rendez-vous, au **02 99 41 07 95**.

• **Employeurs** (entreprise, association, famille) : vous souhaitez recruter, remplacer un salarié absent, créer un poste... Nous pouvons vous présenter des candidats opérationnels. Nous diffusons également vos offres d'emploi.
Le PAE s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux jeunes cherchant un apprentissage, aux personnes en emploi, étudiants, lycéens, parents en congé parental d'éducation, etc.
Le PAE s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux jeunes cherchant un apprentissage, aux personnes en emploi, étudiants, lycées, parents en congé parental d'éducation, etc.

État-civil

Naissances

3 janvier : Juliette Pichot-Despres
9 janvier : Pedro Serra Trinca
13 janvier : Nyora Riffay
15 janvier : Paul Landrin

Décès

20 janvier : Joséphine Martin

Directeur de la publication : Grégoire Le Blond
Comité de rédaction : Grégoire Le Blond, Yvonnick David, Martine Lebrun, Jean-Yves Gommelet, Marie-France Pelletier, Yvan de Portzamparc - Rédaction : Josy Lavillonnière (02 99 41 04 81)
Création et réalisation : Esprit graphique, Françoise Fullenwarth
Impression : Médiagraphic - Dépôt légal : en cours
N° ISSN : 1629-0852 - **http//www.chantepie.fr** *-*
communication@ville-chantepie.fr

Permanences Conseillère générale

La prochaine permanence en mairie de **Mireille Massot,** Conseillère générale, aura lieu le **samedi 24 mars 2012 à 10h30.**

INFOS SOCIALES

Sécurité sociale
Mme Lafon, agent de la Sécurité Sociale, est à votre disposition pour vous renseigner et recevoir vos dossiers à l'Atrium, chaque mercredi de 8h30 à 10h.

Assistante sociale du Conseil général
Merci de vous adresser au CDAS : Village des Collectivités, 1 avenue de Tizé à Thorigné-Fouillard. Tél. 02 99 02 20 20.

Consultation des nourrissons
Mme Duflot, médecin PMI, et **Mme Roumieux,** puéricultrice, assurent une consultation à l'Atrium, le 2e jeudi de chaque mois de 14h à 17h.
Merci de prendre rendez-vous au 02 99 02 20 20 (CDAS).

Urbaniste-architecte-conseil de la mairie, M. Yves Bories effectue une permanence en mairie les 1er et 3e jeudis de chaque mois de 9h à 12h. Merci de prendre rendez-vous auprès de la Direction de l'Aménagement et Travaux au 02 99 41 04 95.

INFOS CULTURE

Horaires de la Médiathèque
Mardi, jeudi, vendredi :
de 16h-18h30
Mercredi :
de 10h-12h et de 15h-18h30
Samedi : de 10h-12h30
et 14h-17h30
Espace Multimédia
Mercredi : de 9h-12h et de 15h-18h
Jeudi : de 15h-18h
Vendredi : de 18h-20h
Samedi : de 9h30-12h30

SERVICE DE GARDE

Médecins
En cas d'urgence contactez **le Centre 15**

Infirmières
Mme Adou **06 83 98 45 92**
(02 99 41 72 00)
Mmes Coten Girault - Hervé - Méret
02 99 41 51 81
Mme Gianesello **06 18 24 64 19**
Mme Meslin **06 83 98 45 92**
(02 99 41 72 00)

Pharmacies
En cas d'urgence composez le n° **3237** pour avoir la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

Un développement au service de tous

Notre commune évolue. En même temps qu'elle grandit, la vision de la municipalité doit se traduire par une mise à jour de nos documents d'urbanisme.

Le SCoT du pays de Rennes, **Schéma de Cohérence Territoriale**, qui regroupe 64 communes dont Chantepie, doit s'adapter à de nombreux égards. Les exigences environnementales issues du Grenelle de l'environnement et l'évolution de la dimension de nos intercommunalités sont des évolutions fortes. Avec les élus du SCoT, nous avons souhaité lancer une révision, dont la préparation est en cours.

Au niveau communal, le **PLU, Plan Local de l'Urbanisme**, est un document destiné à exprimer les orientations de la ville en matière d'aménagement et d'habitat. Il s'inscrit dans le contexte du SCoT.

Le PLU est l'expression technique et règlementaire de la vision que nous avons pour notre Ville. Or nous avons été élus en définissant de nouvelles exigences pour favoriser le bien-être des Cantepiennes et Cantepiens.

Ces orientations, elles sont clairement exprimées dans le nouveau PLU qui sera soumis à enquête publique en milieu d'année. Il s'agit tout d'abord de limiter les hauteurs des constructions à venir dans des quartiers tels que le futur Bocage Citadin, mais aussi de stopper l'expansion de la ville et sa consommation d'espace naturel, ou encore de favoriser les projets respectueux de l'environnement. Notre souhait est également de privilégier le lien entre les quartiers afin d'assurer à toutes et à tous un accès identique aux services publiques et commerciaux.

Cette vision du service pour tous, elle nous guide aussi pour toutes nos actions, comme par exemple l'organisation de la **« Semaine de la jeunesse »** qui aura lieu en avril et qui apportera à tous, petits et grands, une semaine conviviale, ainsi qu'une journée festive dans le quartier de la Touche Annette.

Pour la vie culturelle, l'organisation les 17 et 18 mars du **« Printemps des Arts »** permettra de souligner la créativité des passionnés et le dynamisme de la vie associative de Chantepie. Merci aux acteurs de la vie associative et culturelle de contribuer à apporter les meilleurs services à tous les Cantepiens !

Grégoire Le Blond
Maire de Chantepie
Vice-président de Rennes Métropole

éditorial

sommaire

INFOS MUNICIPALES P. 4 à 7
- Un nouveau découpage des bureaux de vote
- Intercommunalité : Les élus envisagent une révision du SCOT

DOSSIER P. 8 À 12
- Le nouveau projet de Plan Local d'Urbanisme

ILS FONT CHANTEPIE P. 13 - 14
- Le Printemps des Arts
- La Semaine de la Jeunesse

ACTUALITÉS DU SUET P. 15
- Le Printemps du Suet

ACTUALITÉS JEUNESSE P. 16 - 17
- Centre de loisirs Secteur Jeunesse Anim'Plus

MÉDIATHÈQUE P. 17

EXPRESSION POLITIQUE P.18

SORTIR À CHANTEPIE P. 20

2012 est une année de refonte électorale

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches
22 avril et **6 mai 2012** (en cas de 2ème tour).
Les élections législatives se dérouleront les dimanches **10** et **17 juin 2012**.

Salle des Marelles

Bureau n° 1
sous-sol de la Mairie,
au 44 avenue André Bonnin

Avenue André Bonnin (n° 1 au n° 85 et n° 2 au n° 78)
Allée de Saintonge
Allée de Vendée
Allée du Maine
Allée du Portail
Allée du Stade
Avenue de Bretagne
Avenue de la Grotte
Avenue de Normandie
Place de l'église
Rue d'Artois
Rue de l'Orléanais
Rue de Picardie
Rue de Sologne
Rue de Touraine
Rue des Landes (1 au 13 bis)
Rue des Lilas
Rue du Berry
Rue du Portail
Rue René Cassin

École Les Landes

Bureau n° 2
7 rue des Landes

Allée des Clavières
Allée des Glières
Allée du Bois des Pères
Allée du Mont Mouchet
Allée du Vercors
Allée Saint Marcel
Rue Charles Tillon
Rue des Landelles
Rue des Landes (à partir du n° 14)
Rue du 6 juin 1944
Rue du Bignon
Rue du Breil
Rue Françoise Giroud
Rue Guy Mocquet
Rue Jean Moulin
Rue Jean-Paul Sartre
Rue Marcel Callo
Rue Pierre Semard
CDE Hallouvry
La Touche Aury
Les Landes

École Les Landes

Bureau n° 3
7 rue des Landes

Avenue André Bonnin (du n° 80 au n° 98 et n° 87 au n° 113)
Allée de Gévaudan
Allée de la Chapellenie
Allée de la Perrière
Allée de Quercy
Allée Françoise Dolto
Allée Louise Bodin
Avenue d'Auvergne
Avenue de Bourgogne
Rue d'Alsace
Rue de Champagne
Rue de Flandre
Rue de Lorraine
Rue d'Hallouvry
Rue du Limousin
Rue du Nivernais
Rue du Parc
Rue du Rouergue
Rue Louise Michel

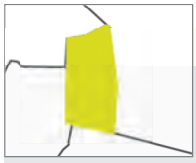

École Les Landes

Bureau n° 4
7 rue des Landes

Allée Alfred de Vigny
Allée George Sand
Allée Honoré de Balzac
Allée Jacques Prévert
Rue Alfred de Musset
Rue Edmond Rostand
Rue Émile Zola
Rue Paul Verlaine
Rue Simone de Beauvoir
Rue Victor Hugo
Beauséjour
Bienvenue
Chantepiète
La Basse Pilais
La Bauchée
La Boujuée
La Chaize
La Chenais
La Chevalerais
La Clarée
La Haute Pilais
La Gueuderie
La Lande Clarisse
La Planche
La Mintais
La Marpodais
La Moisonnière
La Nord
La Perdrière
La Houizais
La Rougeraie
La Vallière
La Vieille Oreille
Launay
Le Chêne Roux
Le Contour
Le Cormier
Le Grand Pré
Le Jonchay
Le Petit Cucé
Le Poncel
Le Pont Bœuf
Le Val de Blosne
Les Basses-Cours
Les Chênes
Les Cormiers
Les Coteaux
Les Coterets
Les Ecottais
Les Neuf Journaux
Les Quatre Vents
Les Grésillons
Les Moines
Les Rivières
Les Rochers
L'Horizon
Mi-Voix
Nantiveul
Nerbonne
Pont de Soeuvres
Soeuvres

Nouvelle carte électorale

Au cours de ce mois de Mars, vous allez recevoir par la Poste votre nouvelle carte d'électeur. Avant d'apposer votre signature dans la case prévue à cet effet, nous vous invitons à vérifier l'exactitude des informations mentionnées.

Si vous constatez la moindre erreur ou si vous n'avez pas reçu votre carte, nous vous remercions de bien vouloir le signaler le plus rapidement possible en Mairie au 02 99 41 42 33.

Maison Pour Tous

Bureau n° 5
86 avenue André Bonnin

Allée des Poiriers
Allée du Champ Garnier
Avenue des Deux Ruisseaux
Avenue des Méliettes
Place du Granier
Rue de la Boucaudais
Rue de la Chauminais
Rue de la Pierre Blanche
Rue de la Poste
Rue de Provence
Rue des Loges
Rue des Muriers
Rue des Petits Champs
Rue du Domaine
Rue du Languedoc
Rue du Loroux
Rue du Petit Pré
Rue du Puits Durand
Square des Loges

Maison Pour Tous

Bureau n° 6
86 avenue André Bonnin

Allée de la Jaunais
Allée de l'Étoile
Allée des Grées
Allée du Badier
Allée du Grésillon
Allée du Mesnil
Allée du Pré du Pont
Allée du Pressoir
Rue de la Chalotais
Rue de la Garenne
Rue de Vallière
Rue des Avanris
Rue des Pâtures
Rue des Perciers
Rue du Blosne
Rue du Moulin
Rue du Verger (n° 1 à 35 et n° 2 à n° 20)
Rue du Vieux Jardin
Rue du Vivier
Square du Badier
La Basse Hallerais
La Boulais
La Boulais Aubry
La Jouanette
La Martinière
La Noe des Chassiers
Le Bois Guiheux
Le Chêne Vert
Le Hil
Le Plessix
Le Portail
Le Punay
Le Tertre
Le Val Blanc
Le Verger
Les Champs Esnauds
Les Champs Huet
Les Chaussées
Les Faroulais
Les Loges
Les Logettes

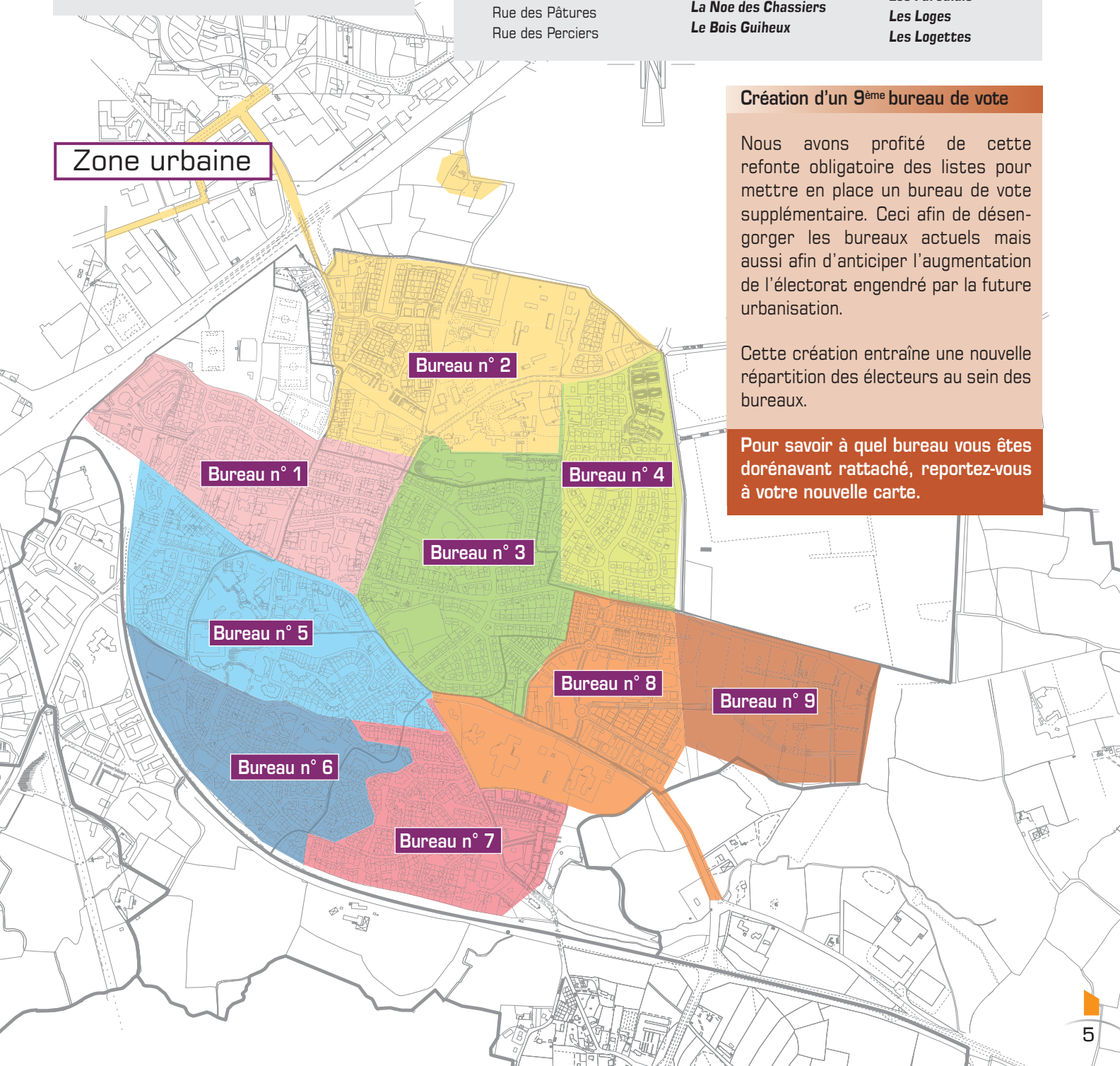

Création d'un 9ème bureau de vote

Nous avons profité de cette refonte obligatoire des listes pour mettre en place un bureau de vote supplémentaire. Ceci afin de désengorger les bureaux actuels mais aussi afin d'anticiper l'augmentation de l'électorat engendré par la future urbanisation.

Cette création entraîne une nouvelle répartition des électeurs au sein des bureaux.

Pour savoir à quel bureau vous êtes dorénavant rattaché, reportez-vous à votre nouvelle carte.

2012 est une année de refonte électorale

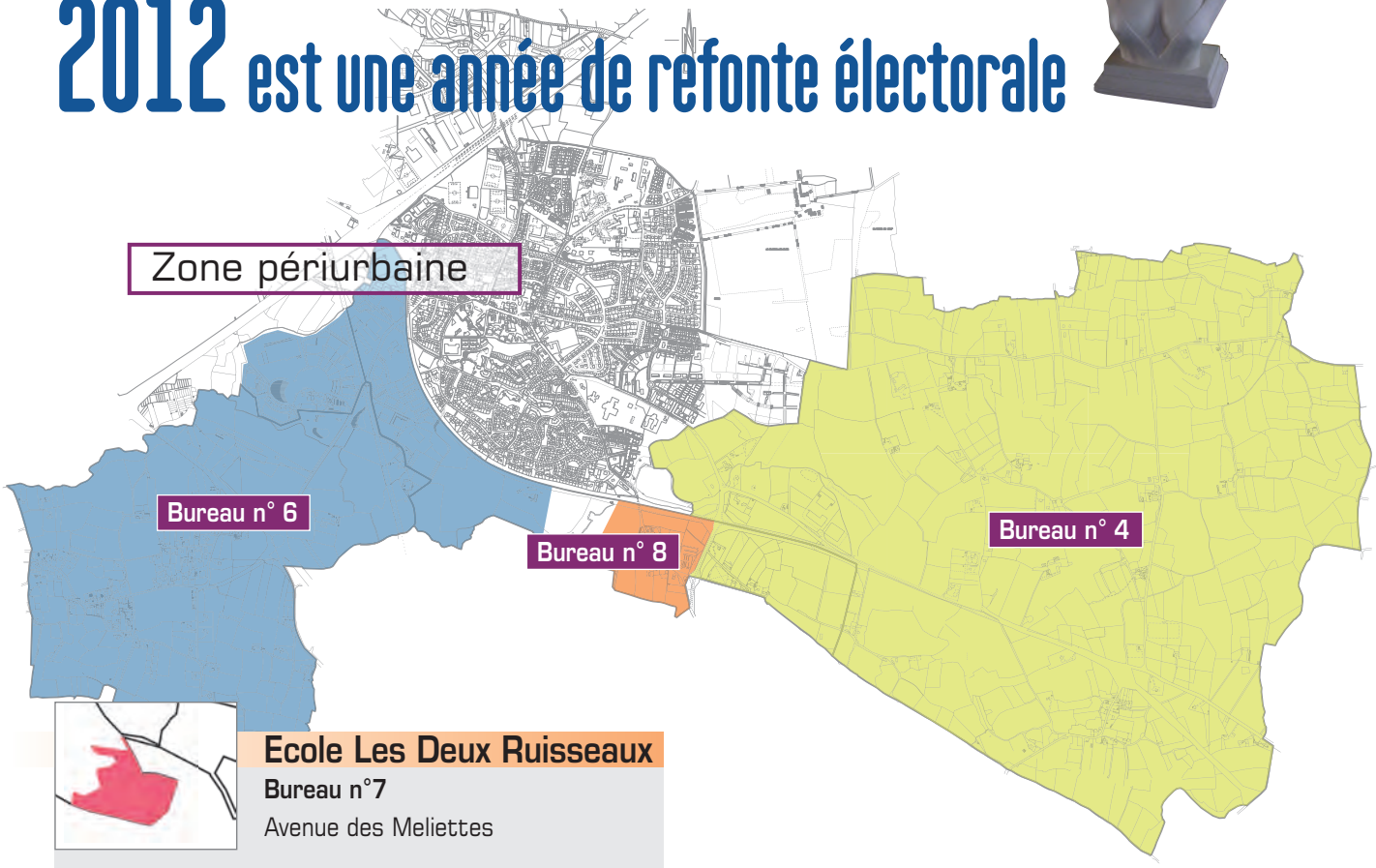

Ecole Les Deux Ruisseaux

Bureau n°7

Avenue des Meliettes

Allée des Ajoncs
Allée des Fougères
Allée des Genêts
Allée des Marchées
Le Petit Chêne Roux
Mail du Chêne Roux
Place des Minquiers
Rue de Belle Ile
Rue de Bréhat
Rue de Cézembre
Rue de Houat
Rue de Hoëdic
Rue de l'Ile de Sein
Rue de l'Olivet
Rue de Molène
Rue des Glénans
Rue des Sept Îles
Rue d'Ouessant
Rue du Bois
Rue du Landrel
Rue du Pré Joly
Rue du Verger (à partir du n° 22 et du n° 37)

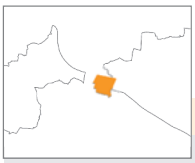

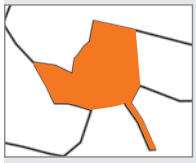

Ecole Les Deux Ruisseaux

Bureau n°8

Avenue des Meliettes

Allée Amand Hubert
Allée Chopin
Allée Debussy
Allée Jean Cocteau
Allée Jean Marais
Allée Romy Schneider
Allée Schubert
Allée Vivaldi
Avenue André Bonnin (n° 100 et n° 102)
Avenue François Mitterrand (n° 1 au n° 11)
Mail Camille Claudel
Placette Jean Sébastien Bach
Rue de la Touche Annette
Rue du Pont Bœuf
Rue Mozart
La Heuzanne
Impasse de la Heuzanne
La Maingretais
Rue de la Maingretais
La Touche Annette
Le Bas Patis
Le Haut Pâtis

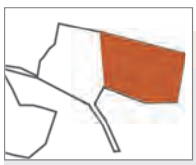

Ecole Les Deux Ruisseaux

Bureau n°9

Avenue des Meliettes

Allée Arletty
Allée Georges Brassens
Allée Michel Berger
Avenue d'Orient
Avenue François Mitterrand (à partir du n°13)
Mail Félix Leclerc
Place des Neuf Journaux
Placette Edith Piaf
Placette Léo Ferré
Rue Barbara
Rue Joséphine Baker

Les élus envisagent une réviision du SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Rennes

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification élaboré par les élus locaux pour définir en commun une stratégie de développement durable de leur territoire.
Il met en cohérence les grandes orientations d'aménagement à l'horizon de 10-15 ans : l'habitat, les déplacements, les emplois, le cadre de vie...
Le SCoT du Pays de Rennes actuel a été approuvé en 2007. Il a été présenté en Conseil municipal en début de mandat, et en octobre 2009 la municipalité a organisé une réunion publique sur le sujet.

Grégoire Le Blond, maire de Chantepie, siège au bureau du SCot, parmi les représentants de Rennes Métropole.

Aujourd'hui, une révision du SCoT actuel est nécessaire pour diverses raisons :

- **Au vu des enjeux propres au SCoT du Pays de Rennes,** car une nouvelle étape doit être engagée en termes d'organisation du territoire, dans une démarche partagée entre les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et les communes. La révision permettra de tirer les enseignements de la mise en œuvre du SCoT actuel (ce qui a fonctionné/ce qui n'a pas fonctionné).
  Elle permettra aussi de prendre en compte les projets et démarches en cours (plans climat, révision des Programme Local de l'Habitat, etc.).
- **À cause des enjeux liés aux évolutions à venir du périmètre du SCoT,** avec l'intégration de nouvelles communes.
- **Au vu des enjeux globaux** telles que les évolutions du contexte réglementaire comme l'obligation de « grenelliser » le SCoT avant le 1er janvier 2016, la prise en compte de nouveaux schémas et document de référence (Écologique, Climat, Air, Énergie...).

Les Objectifs du SCoT du Pays de Rennes

Des objectifs de mise en œuvre sont fixés :

- Assurer la mixité sociale et générationnelle.
- Développer une offre de loisirs touristique et patrimoniale.
- Économiser l'espace, Préserver l'agriculture, Préserver la trame verte et bleue.
- Organiser la ville des proximités.
- Utiliser le réseau de transports en communs comme levier pour faciliter l'accès aux services.

La révision du SCoT se déroulera en 3 grandes phases :

Phase 1, de Janvier à Juillet 2012 :
Travail préalable entre les élus (pour fixer le cadre et le niveau d'ambition de la révision).

Phase 2, de Juillet 2012 à Décembre 2013 :
Élaboration du contenu de la révision du SCoT.

Phase 3, de Janvier 2014 à Mai 2015 :
Procédure d'approbation.

Le bilan du SCoT et l'analyse de ses résultats est une étape préalable dans la démarche de révision du projet.

LE NOUVEAU PROJET DE PLAN EST RÉDIGÉ

La Chanterelle vous présente ce mois-ci les principales innovations du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté par le Conseil municipal en février dernier.

Un PLU révisé en faveur d'un développement autonome et équilibré

Maitriser l'urbanisation de Chantepie et porter l'ambition d'un développement de notre ville au service de tous ses habitants : voilà le cœur de la mission que s'est assignée la municipalité lorsqu'elle a décidé de rédiger un nouveau plan local d'urbanisme.

Nous avons pris tout d'abord du recul sur les modalités du développement urbain à l'œuvre à Chantepie depuis 40 ans. Si l'extension de notre ville a pendant longtemps eu lieu de façon progressive et concentrique autour du centre-ville, on a assisté depuis dix ans à une forte croissance vers l'est avec la création des quartiers des Rives du Blosne.

Le projet de PLU s'affranchit de cette logique d'extension continue pour **privilégier un développement plus homogène et recentré sur la surface déjà urbanisée de notre ville où de nombreuses opportunités existent mais restent inexploitées,** comme par exemple aux Loges/Logettes, quartier trop longtemps délaissé.

Il s'agit donc tout à la fois d'économiser le foncier pour conserver les marges d'actions des générations futures, de mobiliser le développement urbain pour recoudre l'espace existant, s'assurer que nos différents quartiers fonctionnent et communiquent harmonieusement et, enfin, de mettre davantage en valeur cet atout fantastique qu'est l'identité de Chantepie.

Nous voulons un territoire plus équilibré. Pendant que l'est de Chantepie connaissait un fort développement résidentiel, sa partie ouest est restée uniquement dédiée à l'activité économique, donnant en effet l'image d'un Chantepie à deux vitesses, séparé par ce véritable mur urbain qu'est la route de Châteaugiron.

Ce projet de réinvestir l'ouest de Chantepie témoigne également de notre fort engagement en faveur de **notre centre, qui est ainsi solidement ré-ancré au cœur de notre ville.**

Nous proposons de corréler l'arrivée de nouveaux habitants à la création d'un nombre d'emplois équivalent et **d'accroître la mixité des activités économiques et résidentielles dans tous nos quartiers.** Il en va de l'animation de la ville, de nous prémunir du « syndrome de la cité dortoir », mais aussi de contribuer progressivement à un rapprochement des Cantepiens de leurs emplois et de limiter ainsi les déplacements.

Nous innovons encore en établissant **un fil conducteur de l'urbanisation en faveur d'une coexistence plus esthétique du bâti moderne et du plus ancien, d**ans le respect de chacun.

Le projet de PLU agit enfin pour des formes urbaines adoucies, la transition écologique de l'urbanisme et une réelle mixité sociale, autant de priorités exprimées par les Cantepiens.

Nous vous en présentons dans ce dossier les points les plus significatifs et ses conditions d'élaboration.

Alban Kerbœuf
Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme

LOCAL D'URBANISME (PLU)

RD 86
Loges
Logettes
RD 286
Bocage Citadin
La Maingretais
RD 463
Commune de Vern-sur-Seiche
Revaloriser les entrées de ville
Axe, support d'intensification urbaine. Espace public à aménager
Limite de la tache urbaine
Zones de projet
Compléter le réseau de liaisons vertes existantes
Aménagement d'un boulevard urbain
La boucle de Chantepie, support d'unité de l'espace public, des circulations douces et de liens inter-quartiers
Centre ville élargi
Centre ville
Intensification
Dominante Résidentiel Intégration petites activités-bureaux
Dominante Activités comerciales Intégration logements-bureaux

Un urbanisme équilibré et une centralité réaffirmée

Le **centre-ville est conforté** au cœur du paysage urbain. Il est mis un terme au précédent projet de translation vers l'est.
Par son dynamisme, il donne une dimension essentielle à notre identité urbaine et est le **parfait modèle de la mixité entre les fonctions promues pour contribuer à l'intensité de la vie à Chantepie.**
Pour renforcer encore son attractivité, le PLU établit un cadre favorable au projet Cœur de Ville, dont les contours seront précisés au terme de la concertation lancée en 2011 avec la population.

Le très résidentiel **quartier des Rives du Blosne sera rééquilibré**. Le PLU autorise à cette fin le **projet du Bocage Citadin**, où toutes les fonctions urbaines seront développées et dont les **constructions seront limitées à R+3**. Le nombre de logements et le phasage de réalisation seront déterminés au terme de la concertation lancée en 2009 et qui est toujours en cours.

L'identité cantepienne : un atout formidable à conforter

Chantepie change rapidement d'échelle pour devenir une ville qui approche à grands pas les 10 000 habitants. Il faut cependant veiller à ce qu'elle ne perde pas en chemin sa forte identité, à laquelle tous les Cantepiens sont attachés, quelque soit leur antériorité.

SUITE

Un urbanisme équilibré et une centralité réaffirmée

Une très grande importance est donc accordée à la restructuration des **Loges** et des **Logettes**. Pour beaucoup des clients des enseignes commerciales qui s'y trouvent, ce quartier est la seule image donnée de notre cité. Les Cantepiens pâtissent également des énormes difficultés de circulation liée à sa configuration.

Une orientation est donnée en faveur du regroupement dans de nouveaux immeubles des surfaces commerciales et de leurs aires de stationnements. Ce mouvement est la seule issue **pour reconquérir et verdir un espace public aujourd'hui accaparé par le béton, le bitume et l'acier.**

Cette requalification indispensable permettra l'implantation de nouvelles activités tertiaires et de logements et **l'amélioration de la desserte de Chantepie en tranports en commun,** sinon par l'arrivée du Val, du moins par celle d'un bus en site propre dont la réalisation sera hautement favorisée par la reprise des voies de circulation et de leur connexion au centre ville.

Pour **faire vivre les différentes composantes de notre identité urbaine, il est prévu :**

- de protéger les **coulées vertes**, cheminements bocagers et espaces verts : présents dans chaque quartier de notre ville, ce patrimoine naturel lui confère un aspect verdoyant caractéristique. Un zonage particulier (UGn) les protégera de l'urbanisation.
- d'appliquer un fil conducteur des extensions pour assurer le maintien d'une harmonie d'ensemble **dans les quartiers plus anciens** disposant de caractéristiques architecturales à la fois attachantes et bien marquées comme **la partie ancienne du centre-ville autour de l'église avec ses constructions en schiste,** ou encore les quartiers de la **Longuerais** avec ses maisons bicolores, de **Verlaine** et des **Deux Ruisseaux**.

Secteurs pavillonnaires : allier dynamique nouvelle et indispensable respect

Commune périurbaine, Chantepie est riche de quartiers à dominante pavillonnaire auxquels un soin tout particulier doit être accordé.
Pour assurer leur évolution en douceur, **un nouveau cadre est fixé pour mieux accompagner les nombreuses demandes de leurs habitants :** réalisation d'extensions, division de parcelle pour la construction d'un nouveau logement, etc. Les Cantepiens fourmillent d'innovations qui se heurtent bien souvent à la complexité du règlement en vigueur.

Le nouveau PLU lève ces verrous tout en veillant à ce que la densification voulue par leurs habitants reste modérée.

- de **revitaliser des éléments du bâti ancien :** la réalisation à l'entrée nord de la ville d'un projet immobilier de qualité permettra la **réhabilitation de l'ancienne ferme de Cucé** et apportera au site une animation nouvelle dans le respect de ses caractéristiques historiques. Ce projet fera l'objet d'une procédure de révision simplifiée afin de favoriser la conservation de ce site.

Quartier Les Deux Ruisseaux

Une révision conduite dans la transparence et la concertation

Pour élaborer le projet de PLU, le conseil municipal a mandaté **un groupe de travail composé des conseillers municipaux** Alban Kerbœuf, Dider Butault, Élisabeth Dubois-Lepeltier, Catherine Le Borgne, Gérard Letourneur, Muriel Magdonnal, Jean-Luc Nivet et Laurent Rebuffie. **Une douzaine de réunions de travail** ont eu lieu sur près d'une année.
Ces travaux ont alimenté **un dossier consultable par tous en mairie,** comme l'avait annoncé une annonce publiée dans la presse locale.
Toute personne intéressée par le projet a été reçue par M. le Maire ou Alban Kerbœuf, et a été informée par courrier des suites données aux éventuelles demandes.

Certaines dispositions ont également fait l'objet d'une présentation en réunion publique, comme le Bocage Citadin le 22 juin 2011.

Le projet de PLU s'inspire plus généralement des fréquents échanges sur les questions urbaines avec la population organisés depuis 2008.

Le PLU en quelques chiffres

- Superficie de la commune : 1 198 ha.
- Superficie urbanisée ou urbanisable : 380 ha.
- Production de logements minimale (règle du SCOT) : 45 logements/ha.
- Population actuelle : 9 324 habitants.
- 80 % des Cantepiens exercent leur emploi à l'extérieur de la ville.
- 80 % des personnes travaillant à Chantepie résident dans une autre commune.

LA RÉVISION DU PLU
mode d'emploi

Octobre 2010 :
prescription de la révision par le Conseil municipal

Janvier et février 2011 :
mise en place des équipes de travail

Mars 2011 à juin 2011 :
établissement du diagnostic

Septembre 2011 :
écriture du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Octobre 2011 :
débat sur le PADD en Conseil municipal

Octobre à janvier 2012 :
écriture des règlements littéral et graphique

Février 2012 :
arrêt du projet par le Conseil municipal

Mars à mai 2012 :
consultation des personnes publiques associées et concertées (Etat, Conseils régional et général, communes limitrophes, Rennes Métropole, Pays de Rennes, chambres consulaires...)

Juin 2012 : enquête publique

Septembre 2012 :
approbation définitive par le Conseil municipal

Octobre 2012 :
entrée en vigueur du nouveau PLU

La Semaine de la Jeunesse

Du lundi 16 au vendredi 20 avril va se dérouler la 14ème édition de la Semaine de la Jeunesse organisée par les animateurs du secteur Enfance-Jeunesse communal, avec l'aide de nombreux jeunes bénévoles. Au cours de cette semaine, différentes manifestations vont être proposées : des activités sportives et culturelles et artistiques, sous le thème de **« l'Art urbain »**.

La **journée festive**, temps fort de cette semaine qui rencontre une grande affluence, se tiendra comme les années précédentes dans le quartier de la Touche Annette, le **mercredi**. Petits et grands pourront profiter des nombreuses attractions et jeux qui seront installés pour la circonstance : structures gonflables (X'trem jump), quad bike, stand Jeunes, spectacles, ainsi que le gouter offert par la commune aux familles. Cette journée doit être un grand moment de convivialité et l'occasion de découvrir ou redécouvrir le secteur Enfance-Jeunesse, ce que les jeunes peuvent y trouver, ainsi que les projets de la municipalité.

Le **jeudi** sera la **journée sportive** consacrée aux « sports urbains » : BMX, street golf, rink hockey, foot de rue, etc. Les activités se dérouleront au complexe sportif Albert Chenard (sur inscription, 30 mn avant le début des rencontres).

Au cours de cette semaine, les jeunes pourront participer à des **stages de graff et de Hip-hop**. Ils pourront prolonger cette expérience en assistant à deux spectacles autour de la danse Hip-hop le **samedi** (conférence dansée et spectacle de danse).

La Semaine de la Jeunesse s'achèvera en rassemblant tous les participants et la population autour d'un **concert** en plein air, le **vendredi** de 18h à 23h, près du terrain de pétanque et du Kiosque.

Fil rouge : tout au long de la semaine, possibilité de visionner à la Médiathèque la bande annonce du projet Jeunes « SAV Droits de l'enfant » entrepris par les jeunes de l'Accueil de loisirs Cantép'ty et Planète Jeunes.

Stages se déroulant sur la semaine (sur inscription)

- **Graff :** lundi, mardi et jeudi, à partir de 14h - Rendez-vous au local d'Anim'Plus.
- **Hip-hop :** lundi, mardi et jeudi, de 14h à 16h - Rendez-vous à l'Atrium.

En partenariat avec la Médiathèque et le Service culturel :

SAMEDI 14 AVRIL

- **15h30 - Maison Pour Tous : « Écoute »,**
conférence dansée autour du Hip-hop avec la Compagnie Engrenage
À partir de 10 ans - Durée : 60 mn - Gratuit.

Renseignements et réservations à la Médiathèque au 02 99 41 05 67.

- **20h30 - Salle de l'Hallouvry :**
« Zoom », spectacle de Danse Hip-hop avec la Compagnie Engrenage
Spectacle tout public
Tarifs : 3,50 € et 2,50 €

Renseignements et réservations au Service Culturel au 02 99 41 04 84.

Le 5ème Printemps des Arts

Samedi 17 et Dimanche 18 mars

Chantepie va fêter l'arrivée du Printemps comme traditionnellement.
Pendant le week-end des **17 et 18 mars prochains** aura lieu la 5ème édition du Printemps des Arts, rendez-vous incontournable de rencontres artistiques.
Vous pourrez découvrir le dynamisme de nos associations, tous les talents de nos habitants et échanger avec eux sur leurs passions. Un parcours artistique vous sera proposé par de nombreuses associations Cantepiennes, le Suet, et des artistes locaux.

Comme les autres années, différentes expositions vous seront présentées dans diverses salles de la commune : art floral, art sur bois, dessins et travaux d'enfants, émaux et soies, loisirs créatifs, mosaïques, musique, patchwork, peinture, photographies, sculpture...

NOUS ACCUEILLERONS :

au Kiosque
- ABC (loisirs créatifs), Tekhnê (mosaïques et peintures).

à la Maison Pour Tous
- À Travers Bois (art sur bois), Chante Patch (patchwork), Émaux et Soie (émaux et peintures sur soie), Les Pies créatives (loisirs créatifs).

à la salle des Marelles (sous-sol de la Mairie)
- Galerie Carte blanche, Travaux des enfants.

au Gymnase Les Deux Ruisseaux
(salle des Petits pas)
- Chant'Flore (art floral), Doigts d'argile (sculptures), Objectif 35135 (photographie), Pinceaux et Couleurs (peintures).

En avant-goût du 10 au 18 mars, les associations exposent dans les commerces de Chantepie, en partenariat avec l'association des commerçants Chant.Comm'.

Une galerie **Carte blanche** permettra de découvrir des artistes amateurs. Les travaux des enfants de l'Accueil de loisirs y seront également exposés.

Des animations auront lieu sur les lieux d'exposition : des démonstrations de mosaïque, cuisson de céramique Raku et de travail du bois ainsi que des intermèdes musicaux, avec **l'école de musique et de danse du SUET et Cantharella** le samedi après-midi, le dimanche après-midi avec **Gornaïss** (musiques et chants traditionnels).

Nous vous souhaitons un agréable Printemps des Arts.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Samedi 17 de 14h à 18h**
- **Dimanche 18 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**

Renseignements :
02 99 41 04 84

Chaque lieu d'exposition sera identifié par une signalétique sur une banderole installée sur les bâtiments. Dans chaque point Info, un plan sera mis à disposition des visiteurs.

L'École de Musique et de Danse du Suet

Le Printemps du Suet 2012

Samedi 24 mars à 20h
à Vern-sur-Seiche, salle de La Chalotais

- Musiques Actuelles, Jazz et Musiques Cubaines. En première partie : Création des « Ateliers 1ères années » du Suet.

Dimanche 25 mars à16h
à Vern-sur-Seiche, salle de La Chalotais

- Ensembles d'Harmonies : l'Harmonie du Suet invite « Melting' notes ».

Mercredi 28 mars à 18h30
à Chantepie, Maison Pour Tous

- Claviers, percussions et musique de chambre.

Vendredi 30 mars à 20h
à Vern-sur-Seiche, École maternelle Noël Du Faïl

- « Des Croches, des Mots », quatre « petites formes » en mots et en sons (en partenariat avec les Médiathèques de Brécé, Châteaugiron, Nouvoitou et Saint-Aubin du Pavail).

Samedi 31 mars à 18h
à Chantepie, salle de l'Hallouvry

- De la musique baroque à la création contemporaine…

Mardi 3 avril à 20h
à Nouvoitou, salle Le Bocage

- Autour de Piazzolla et des musiques argentines.

Mercredi 4 avril à 20h
à Corps-Nuds, Maison des Jeunes

- La guitare dans tous ses états…

Entrée libre pour toutes les dates.

Contact :

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique et de Danse du SUET
Tél. : 02 99 41 46 77
emd.suet@wanadoo.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Cantép'ty

10 avenue des Méliettes
35135 Chantepie
Tél. : 02 99 41 60 81
Fax : 02 99 53 23 59
Courriel : alsh.cantepty@ville-chantepie.fr

Retrouvez-nous sur le site Internet :
www.chantepie.fr

Possibilité de téléchargements : inscription à l'année, programme d'activités, inscriptions vacances en ligne, règlement intérieur, tarifs…

Inscription obligatoire pour les mercredis scolaires : les parents doivent inscrire leurs enfants sur le tableau disponible dans le hall d'entrée de l'Accueil de loisirs.

Renseignements :
Didier Baud ou Hélène Reigner.

Les programmes d'activités sont disponibles au centre de loisirs, dans les écoles et à la mairie.

Le mode de fonctionnement, qui inclut des ateliers au choix l'après-midi, permet de donner une part plus importante aux attentes des enfants en matière d'activités manuelles, de jeux collectifs, d'expressions et temps calme.

Thème du mois pour les 3-11 ans
« À travers l'histoire :
Les années 60, 70, 80 »
Mercredi 14, 21 et 28 mars 2012

Pour explorer ce thème, nous développerons des activités :

- **Manuelles :** tableau Andy Warhol, collier « Peace & Love », fabrication de badges.
- **Jeux collectifs :** grand jeu « Discomate », jeux musicaux, jeux de société.
- **Expressions :** déguisements, boum Disco.
- **Temps calmes :** les enfants pourront trouver et soumettre des idées d'activités à l'équipe d'animation (boîte à idées)..

Temps forts

Pour les Lézards

- **Tous les mercredis matin :**
Ateliers d'éveil musical, en partenariat avec l'école de Musique et de Danse du Suet.
- **Mercredi 21 mars après-midi :**
Sortie patinoire le Blizz : inscription obligatoire auprès des responsables de l'ALSH.

Pour les Requins

- **Mercredi 14 mars (après-midi) :** projet passerelle en partenariat avec Planète Jeunes (se renseigner auprès des équipes d'animation).

Le programme des vacances de Printemps est disponible.
Inscriptions jusqu'au vendredi 30 mars.

PLANÈTE JEUNES

Le local des jeunes 10 à 14 ans

10 avenue des Méliettes
35135 Chantepie
Tél. : 02 99 77 31 27
Courriel : planete.jeunes@ville-chantepie.fr
Contacts : Aurélie et Sébastien vous y attendent.

L'équipe reste très attentive aux souhaits des jeunes. N'hésite pas à nous en parler.
Nous sommes également présents pour te soutenir dans toutes démarches de projets qui te passionnent :
musique, danse, environnement, métier, prévention, séjours, mini camps, etc.

À bientôt !!!

Programme trimestriel

À partir du mois de Mars, les animateurs du local Planète Jeunes ont décidé de **mener leurs animations sur une période de 3 mois** (Mars, Avril et Mai 2012).
Ce changement a pour but de prendre le temps de traiter différents thèmes, de rendre plus acteurs les jeunes au sein du local, en l'occurrence sur le choix des activités.
Pour débuter, le thème choisi est : **« L'Art Urbain »**.

Pendant cette période, plusieurs activités pourront être menées :

- **Découverte du Slam**
- **Pratique de sports urbains**
- **Découverte de la culture Hip-hop**
- **Animations autour du graffiti**

Médiathèque

Site Internet : chantepie.fr/mediatheque
Courriels : mediatheque@ville-chantepie.fr
espace.multimedia@ville-chantepie.fr
Catalogue en ligne : chantepie.agate-sigb.com

Maison Pour Tous
(1er étage + accès ascenseur)
86 avenue André Bonnin - Chantepie
Tél. : 02 99 41 05 67

● **Club des lecteurs : le rendez-vous des amoureux du livre est pris !**
Les membres du Club de lecteurs se retrouveront **mercredi 21 mars à 20h30,** à la Maison Pour Tous, salle Brassens, pour échanger sur leurs lectures.

● **Bébés lecteurs : « Les p'tites bêtes »**
Animation gratuite pour les enfants de 0 à 3 ans, **le mardi 27 mars de 10h30 à 11h30,** à la Maison Pour Tous, salle Brassens.

La découverte du livre dès le plus jeune âge facilite l'apprentissage de la lecture plus tard, permet à l'enfant de développer son imaginaire et de s'ouvrir au monde.

Christine Lanoe, aux mots, et Bruyère Jouffe, à la musique, vous feront découvrir une petite sélection d'histoires douces et drôles... Une belle entrée dans le Printemps !

Après la lecture, les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte, piochent librement dans les paniers de livres pour se faire lire des histoires !

Réservation conseillée auprès du personnel de la Médiathèque au 02 99 41 05 67 ou à mediatheque@ville-chantepie.fr

● **Exposition : « L'Art et les femmes »**
En Mars : cinq œuvres, cinq artistes contemporaines pour **une exposition originale** prêtée par l'Artothèque de Vitré. Venez découvrir les œuvres de **Laurence Demaison, Niki de Saint-Phalle, Florence Chevallier, Bettina Rheims et Françoise Petrovitch** à la Médiathèque.
Le **mercredi 21 mars** de 15h à 18h à la Maison Pour Tous, salle Brassens, l'équipe de la Médiathèque animera un **atelier pour les enfants de 7 à 9 ans.** Au programme : réalisation en pâte à sel inspirée de l'œuvre de Niki de Saint-Phalle.

Inscription (10 enfants) auprès du personnel de la Médiathèque au 02 99 41 05 67 ou à *mediatheque@ville-chantepie.fr*

Horaires d'ouverture de la médiathèque
Mardi, jeudi, vendredi : de 16h-18h30
Mercredi : de 10h-12h et de 15h-18h30
Samedi : de 10h-12h30 et 14h-17h30

Horaires d'ouverture de l'espace multimédia
Mercredi : de 9h-12h et de 15h-18h
Jeudi : de 15h-18h
Vendredi : de 18h-20h
Samedi : de 9h30-12h30

Espace Multimédia

Des ressources en ligne sont désormais disponibles à l'espace multimédia !

Plus de 6 000 formations vidéos proposées sur plus de 350 logiciels (bureautique, Internet, PAO).

Une préparation à l'examen du Code de la route est également disponible.

Pour plus d'informations sur leurs modalités d'utilisation, merci de vous adresser à l'animateur.

Vodeclic TOUTAPPRENDRE.COM Apprendre en ligne

En plus de ces animations, les projets en cours de réalisation restent toujours d'actualité.

• **SAV « Droits de l'Enfant » :**
- mercredi 14 mars et mercredi 11 avril ;
- du 16 au 20 avril « Semaine de la Jeunesse » (diffusion de la bande annonce « SAV Droits de l'Enfant » à la Médiathèque)

• **Journal Planète Jeunes**

ANIM'PLUS

Le local des jeunes de 14 à 25 ans

10 avenue des Méliettes 35135 Chantepie

Courriel : animplus@ville-chantepie.fr
Contacts : Gwénaelle et Charlotte au 02 99 41 60 78

Si tu as des envies, des projets, ou juste pour te retrouver entre amis ou faire de nouvelles connaissances, rendez vous au local d'Anim'Plus. Un lieu réservé au 14-25 ans !!

• **Animateur Relais du RIJ :** Gwenn répond à tes questions de logement, emploi, scolarité, formations, santé,... Elle est présente au sein du local d'Anim'Plus, n'hésites pas à venir la rencontrer.

LISTE MAJORITAIRE

Ensemble
Réussir Chantepie Demain

Des impôts et des effets d'annonce recyclables ?

Nous nous félicitions il y a quelques mois de l'annonce, puis le vote par le conseil de Rennes Métropole de la baisse du montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) d'environ 20 % en 2011. Ce prélèvement, imputé sur la taxe foncière devait permettre aux ménages d'économiser en 15 à 50 € par an.

L'effort de civisme de nos citoyens dans le tri des déchets aurait-il donc payé ? Et bien il semble en fait que les choses soient plus compliquées. Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre le vote par l'agglomération rennaise, d'une délibération qui rend désormais payantes pour les communes et les associations, l'utilisation des déchèteries intercommunales !

Quelles conséquences et quels effets ? Prenons l'exemple de Chantepie, qui, il y a quelques années avait cédé gracieusement sa déchèterie et la gestion qui l'accompagne à Rennes Métropole. Par ce jeu de vases communicants, la Ville se retrouve aujourd'hui à verser environ 9 000 € pour le dépôt des déchets verts et autres encombrants issus de l'entretien des espaces aménagés. De la même manière, les associations se trouvent contraintes de financer leurs dépôts en déchèterie. Or la commune, les associations, ce sont les Cantepiennes et Cantepiens sur qui ce coût se trouve reporté.
Nous aurions pu nous réjouir de cette annonce de la baisse de la TEOM. Mais nous nous trouvons aujourd'hui déçus qu'une telle mesure d'appel qui pénalise les consommateurs soit prise. En outre, cette baisse qui devait bénéficier aux ménages est au même moment contrebalancée par une nouvelle hausse de la fiscalité de l'agglomération. Ceci enfin dans une période où la fiscalité envers les entreprises (donc indirectement les consommateurs) s'alourdit, et alors que la dotation de l'État a pourtant augmenté dans le budget de Rennes Métropole.

En période de crise, si vous souhaitez gérer au mieux vos dépenses, méfiez-vous des produits d'appel.

Les élus de la Majorité

LISTE DE LA MINORITÉ « CHANTEPIE @ VENIR »

Nadine Denis Le Ruyet, Jean-Luc Nivet, Isabelle Dreuslin, Philippe Lussot, Gilles Dreuslin, Laurent Rebuffie, Brigitte Roger

Pôle Petite Enfance… enfin !

Le Pôle Petite Enfance doit ouvrir ses portes en Septembre. Nous appelions de nos vœux cet équipement indispensable en complément de l'offre apportée par la centaine d'assistantes maternelles qui exercent sur la commune.

Néanmoins nous regrettons et dénonçons certains choix de la majorité concernant cet équipement.

Si le projet initial de l'ancienne majorité avait été maintenu, l'ouverture de ce pôle aurait eu lieu début 2010 et il aurait été le 1er équipement public localisé dans le quartier des Rives du Blosne. Son ouverture ne se fera qu'en septembre 2012 avec presque 3 ans de retard … Une génération de bébés n'a donc pas pu bénéficier de ce service avant son entrée en maternelle.

Nous avions dénoncé le choix d'une SARL privée avec un siège en région parisienne pour gérer ce pôle petite enfance. Nous maintenons que nous avions les ressources nécessaires, dans le secteur associatif de la région rennaise pour le faire. De plus, ce choix nous a privés d'un financement du Conseil général.

Quoiqu'il en soit, en septembre prochain, un **multi-accueil de 42 places** pour les petits Cantepiens dont quelques enfants de salariés de la mairie et 8 places réservées aux entreprises partenaires va enfin voir le jour. Nous avons contribué à participer à l'élaboration du projet à la mesure de la place qui nous a été laissée en commission municipale. Nous avons demandé que les critères d'admission soient le plus transparents possible et permettent une réelle mixité sociale. Il conviendra également de s'attacher à définir des critères d'admission pour l'accueil d'urgence.

Une des élus de notre groupe, Nadine Denis-Le Ruyet, participera aux commissions d'admission. Elle s'attachera à garantir un égal accès aux enfants Cantepiens à ce nouveau service.

Nous vous invitons à poursuivre les échanges sur ces points ou d'autres lors de nos permanences des élus du groupe Chantepie@venir : les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 11h à 12h, en Mairie annexe (place des Marelles, Immeuble Pollux, 1er étage - Tél. 02 99 92 64 27) ou par courrier ***eluschantepieavenir@laposte.net***

Crédit Mutuel de Bretagne
LA banque à qui parler
www.cmb.fr

Les Rencontres du Crédit Mutuel
Assemblée Générale 2012

Votre Caisse de Crédit Mutuel de CHANTEPIE
est heureuse de vous inviter
à l'Assemblée Générale qui se tiendra le :

MERCREDI 4 AVRIL 2012 à partir de 9h et jusqu'à 18h

Tout au long de cette journée :

- Communication sur la vie de la Caisse
- Élection des Administrateurs
- Présentation du nouveau service de Téléassistance
- Cocktail

Dans ses locaux :
68 avenue André Bonnin - 35135 Chantepie
RCS Rennes D777 662 941

02 99 41 42 55

BARP élec
Électricité générale
Rénovation
Neuf
Dépannage
Domotique
Aurélien BARP
06 99 21 64 71
www.barpelec.fr
aurelien.barp@gmail.com
Chantepie et Rennes Métropole

★ Peinture et décoration
★ Patine - Restauration
★ Tissus tendus et collés
★ Moquettes tendues et collées
★ Décors staff
★ Décors chaux aérienne
★ Rideaux - Voilages
★ Ravalement
L'Étoile des teintes
Christian Ameline 02 99 41 63 52
11 RUE DE FLANDRE ★ 35135 CHANTEPIE
wwww.ameline-deco.com
ÉLU MEILLEUR SITE "ARTISAN" 2002

Entreprises, commerçants ou artisans

Vous souhaitez faire connaître votre activité auprès des Cantepiens et de l'extérieur.

Vous pouvez bénéficier d'un support en couleur et d'une distribution à domicile de qualité en insérant votre publicité dans « Chanterelle le Magazine".

Contactez le service Communication au 02 99 41 04 81
communication@ville-chantepie.fr

Sortir
à Chantepie

MARS

Printemps des Arts : expositions, animations

Samedi 17 de 14h à 18 h
et dimanche 18 de 10h à 12h30
et de 14h à 18h

Maison Pour Tous, salle des Marelles, Gymnase Les Deux Ruisseaux, Kiosque
Entrée libre
Contact : service culturel au 02 99 41 04 84

Exposition photographique « À chacun son thème »

Samedi 24 et dimanche 25
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Maison Pour Tous
Entrée gratuite.
Cette exposition est proposée par l'association **Objectif 35135.**

Printemps du Suet : Concerts

Mercredi 28 à 18h30
Autour du piano, de la percussion et de la musique de chambre.
Maison Pour Tous

Samedi 31 à 18h
Salle de L'Hallouvry
De la musique baroque à la création contemporaine, en passant par Astor Piazzola…
Entrée libre
Contact : Conservatoire Intercommunal Musique et Danse du Suet au 02 99 41 46 77
emd.suet@wanadoo.fr

AVRIL

Braderie Petite enfance

Dimanche 1er avril de 9h30 à 16h
Maison Pour Tous
Cette braderie est proposée par l'**ACERAM**, association d'Assistantes Maternelles.

Croque-Bazar

Avec la compagnie Vent d'étoiles
Mercredi 4 à 14h30 et à 16h30
Maison Pour Tous
C'est un ogre qui mange les sons et comme là où il vit, il y a toujours du bruit, il grossit et tombe malade !
Un spectacle avec des comédiennes ogresses qui chantent dansent et animent la marionnette de Croque Bazar.
Spectacle Jeune Public à partir de 4 ans
Tarifs : 3,50 € et 2,50 €
Contact : Service Culturel au 02 99 41 04 84

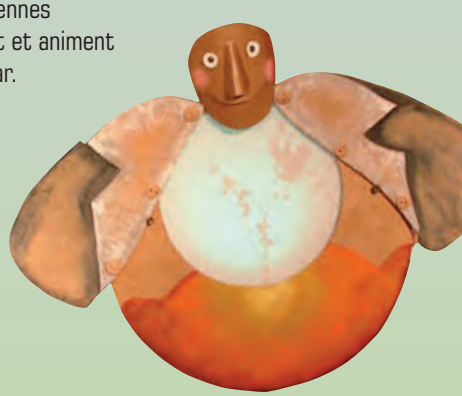

Repas animé

Vendredi 6 à 20 h
Maison Pour Tous
Tarifs : 14 € et 10 € (- de 12 ans)
Ce repas est organisé par l'association **Gornaïss.**

Cinéma - Le Cantepio

Vendredi 6 à 20h30
Amphi du centre régional de gériatrie
« Zazie dans le métro », un film d'animation de Louis Malle.

Mercredi 11 à 14h30, Séance enfants
Amphi du Centre Régional de Gériatrie
« Le ballon d'or », film de Cheik Doukouré.
Contact : Le Cantepio au 02 99 41 08 60
le.cantepio@gmail.com